

Vendredi 28 juillet 2017

Réf. : 128.17 - PRESSE



RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Le 13 juillet 2017, le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale a émis un avis favorable à un retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques de la Ville d'Alès.

Le Conseil municipal ainsi que les conseils d'écoles de la commune s'étant majoritairement positionnés en faveur d'un retour à une organisation de la semaine scolaire telle qu'elle était mise en place jusqu'en septembre 2014, la Ville a donc déposé une demande de dérogation auprès des services de l'Éducation Nationale afin de pouvoir bénéficier des dispositions prévues dans le décret ministériel paru le 27 juin 2017.

De ce fait, dès la rentrée de septembre 2017, les jours et horaires scolaires seront les suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h30/11h30 - 13h30/16h30

Le service de restauration scolaire aura lieu entre 11h30 et 13h30.

Les accueils périscolaires seront assurés, suivant les écoles, de 7h à 8h30, de 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30.

Les actions prévues dans le cadre du Projet Éducatif Local seront maintenues. Le centre de loisirs du Mas Sanier accueillera vos enfants le mercredi toute la journée à compter du 13 septembre 2017.

Pour rappel : l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire et aux activités péri ou extra scolaires n'est pas automatique et nécessite une inscription préalable. Un dossier unique prévu à cet effet est à votre disposition à l'accueil de Mairie Prim, rue Michelet.

VOTRE SERVICE
COMM'